



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE CANDIDATURE
aux EPREUVES D'ADMISSION
DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX
FONCTIONS DE FORMATEUR
ACADEMIQUE
- SESSION 2019 -

CHAMP PROFESSIONNEL :

Enseignement

Education et vie scolaire

<u>NOM DE FAMILLE</u> : <u>Prénoms</u> : <u>Né(e) le</u> : à	<u>NOM D'USAGE</u> :
<u>Adresse personnelle</u> : Téléphone personnel : Courriel personnel professionnel :@ac-limoges.fr	
<u>Affectation actuelle</u> : Discipline : Etablissement : Adresse : Courriel de l'établissement : IA-IPR / IEN ET EG :	

Je soussigné(e).....

sollicite mon inscription aux épreuves d'admission de l'examen du **Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2019.**

- *Admissibilité obtenue en
- *Présentation(s) antérieure(s) aux épreuves d'admission :
 - o Année
 - o Année

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que je fournis sont exacts et que j'ai pris connaissance de l'intégralité des textes réglementaires cités ci-après.

le Fait à

Signature

Retour des dossiers d'inscription le 02 novembre 2018 à minuit cachet de la poste faisant foi en recommandé à l'adresse : Rectorat de l'Académie de Limoges - Bureau DEC2 - 13, Rue François Chénieux 87031 LIMOGES Cédex

PIECES A JOINDRE :

- Copie(s) des notifications

REGLEMENTATION

- ↑ décret 2015-885 du 20/07/2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique
- ↑ arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
- ↑ circulaire n°2015-110 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Les candidats sont expressément invités à consulter l'intégralité des textes réglementaires liés à l'examen avant de procéder à leur inscription.

Calendrier prévisionnel de la session 2019

- ↑ du 02 octobre 2018 à partir de 12 heures au 02 novembre 2018 à minuit : ouverture du registre des inscriptions session 2019.
- ↑ 02 novembre 2018 à minuit au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : envoi du dossier de candidature
- ↑ 31 décembre 2018 au plus tard à minuit (cachet de la poste faisant foi) : transmission du choix pour l'épreuve de pratique professionnelle pour les seuls candidats admissibles
- ↑ 15 mars 2019 au plus tard à minuit (cachet de la poste faisant foi) : envoi du mémoire professionnel
- ↑ A partir de mars 2019 : épreuves d'admission

Adresse d'expédition des différents dossiers :

**Rectorat de LIMOGES – Bureau DEC2
13 Rue François Chénieux
87031 LIMOGES CEDEX**

Tous les différents documents doivent être transmis par voie postale et en recommandé.